



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

WP Council 173/08

8 avril 2008
Original : anglais

F

Conseil international du Café
100^e session
19 – 23 mai 2008
Londres, Angleterre

Projet de plan d'action stratégique

Contexte

1. Le présent plan d'action stratégique de l'Organisation internationale du Café (OIC) a été élaboré compte tenu de l'Accord international de 2007 sur le Café conclu à Londres en septembre 2007 qui entrera en vigueur lorsque les conditions énoncées à l'Article 42 (Entrée en vigueur) auront été remplies.
2. L'objectif du plan d'action stratégique est de fixer la direction et les priorités de l'OIC dans le cadre de l'Accord de 2007. Le plan servira de contexte à l'élaboration des programmes annuels de travail qui fixeront les priorités des activités et indiqueront les ressources qui leur seront affectées.
3. La section I du plan contient des renseignements de référence sur le café, l'économie caféière mondiale et l'OIC, la section II définit les activités à l'appui des 13 objectifs de l'Accord de 2007, et l'annexe I contient des informations sur les résultats escomptés.
4. Il est proposé de passer en revue le schéma du plan d'action cinq années caféières après l'entrée en vigueur de l'Accord de 2007 et de le réviser si besoin est.

Mesure à prendre

Le Conseil est invité à examiner le projet de plan d'action stratégique.

PROJET DE PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE

SECTION I – RENSEIGNEMENTS DE RÉFÉRENCE

Mission

La mission première de l'OIC, telle que définie à l'Article 1 de l'Accord de 2007, est de renforcer le secteur mondial du café et de favoriser son développement durable dans le cadre d'une économie de marché pour le bien-être de tous les participants du secteur.

Bref profil du café

Le café est remarquable dans la mesure où il est produit dans la quasi totalité des pays non-arides situés sous les tropiques. Le caféier est cultivé pour ses fruits qui renferment un ou plus généralement deux "grains de café". Après plusieurs traitements, ces grains sont torréfiés et utilisés essentiellement pour préparer une boisson connue dans le monde entier. Parmi les nombreuses variétés botaniques de caféiers, seules deux sont largement cultivées et utilisées commercialement dans le monde entier. La première est *Coffea arabica*, communément appelée Arabica, et représente quelque 70% de la production mondiale. La seconde est le caféier Robusta, dérivée de l'espèce *Coffea canephora* et communément appelée Robusta. Une fois les cerises mures récoltées, deux méthodes sont employées pour éliminer l'enveloppe ou coque des grains afin d'obtenir un café vert commercialisable : la voie humide (lavage) et la voie sèche (naturelle).

Dans la voie humide, les grains sont séparés des cerises par des opérations consécutives nécessitant d'importantes quantités d'eau : dépulpage, fermentation pour éliminer le mucilage, séchage et décorticage. Dans la voie sèche, les cerises sont d'abord séchées au soleil ou dans des séchoirs mécaniques puis décortiquées. Le moment de la cueillette dépend de la zone géographique et du climat. Dans certains pays, la cueillette commence le 1 avril et dans d'autres le 1 juillet ou le 1 octobre.

Économie caféière mondiale

En tant que produit, le café participe à la promotion de la durabilité dans ses trois dimensions clés : économique, environnementale et sociale.

Plus de 50 pays produisent des quantités significatives de café ; dans beaucoup d'entre eux, les recettes d'exportation de café sont essentielles à l'équilibre de la balance des paiements, le café représentant plus de 20% des recettes en devises dans au moins cinq pays et, dans certains cas, plus de 60%. Une autre caractéristique est qu'à quelques exceptions près, le café est produit dans des pays en développement, dont un bon nombre font partie des pays les

moins avancés (PMA). Par contre, l'essentiel de la consommation se fait dans les pays industrialisés, exception fait du Brésil, deuxième consommateur mondial après les États-Unis. Le café est un important agent de développement qui fournit des moyens de subsistance à quelque 125 millions de personnes dans le monde en générant des recettes dans des économies de subsistance.

En termes environnementaux, le café est un arbuste à feuilles vivaces qui participe activement au piégeage du carbone et stabilise les sols. Il favorise également la préservation de la biodiversité dans les zones cultivées.

Le café contribue aussi à la durabilité sociale en assurant des emplois dans les zones rurales, tant aux hommes qu'aux femmes, et en favorisant la stabilité des communautés.

Dans l'ensemble, il est difficile d'envisager d'autres activités économiques pouvant avoir le même impact positif dans de nombreux pays et régions caféicoles.

Historiquement, la problématique se pose au niveau de la viabilité économique car le café est un produit de base soumis à des cycles pluriannuels caractérisés par des flambées et des chutes brutales des prix. Pendant la dernière crise qui a duré de 2000 à 2004 environ, les prix du café sont tombés à leurs niveaux le plus faible depuis 30 ans. Le manque de soins et l'abandon des plantations qui se sont ensuivis ainsi que l'augmentation de la pauvreté et de l'émigration vers les villes ont eu des conséquences sociales et politiques dévastatrices pour les pays producteurs. La faiblesse des prix conduit également à un abandon de la qualité dans toute la chaîne d'approvisionnement qui compromet la consommation future.

Bien que les prix se soient ressaisis depuis 2004, l'ampleur et la durée de cette embellie sont incertaines. Il est donc important tant du point de vue économique que politique d'œuvrer à une économie caféière saine ; cela est également souhaitable pour encourager le développement économique dans l'objectif d'améliorer le niveau de vie des pays producteurs et d'élargir les marchés des biens produits dans les pays consommateurs.

L'Organisation internationale du Café

L'Organisation internationale du Café (OIC) a été créée en 1963 après l'entrée en vigueur du premier Accord international sur le Café en 1962 pour une durée de cinq ans, et elle a administré les accords successeurs, à savoir l'Accord de 1968 (deux prorogations), l'Accord de 1976 (une prorogation), l'Accord de 1983 (quatre prorogations), l'Accord de 1994 (deux prorogations), l'Accord de 2001 (une prorogation) et l'Accord de 2007 récemment conclu. L'Organisation des Nations Unies était le dépositaire des six premiers accords. En janvier 2008, le Conseil international du Café a adopté la Résolution numéro 436 portant désignation de l'OIC comme dépositaire de l'Accord de 2007.

Les 77 Membres de l'OIC (en avril 2008) comprennent 45 Membres exportateurs, représentant plus de 97% de la production mondiale de café, et 32 Membres importateurs, responsables de 80% environ de la consommation mondiale.

L'Accord international de 2007 sur le Café

L'Accord international de 2007 sur le Café, septième instrument depuis 1962, a été conclu par les 77 Membres de l'OIC à Londres le 28 septembre 2007. Il a une durée de dix ans et peut être prorogé de huit années supplémentaires. L'Accord renforce le rôle de l'OIC en tant que cadre de consultations intergouvernementales, facilite le commerce international en encourageant une plus grande transparence et un meilleur accès aux informations pertinentes, et encourage la mise en place d'une économie caféière durable pour le bénéfice de toutes les parties prenantes et particulièrement des petits caféiculteurs des pays producteurs. A l'instar des accords de 1994 et de 2001, il n'est assorti d'aucune disposition de réglementation des marchés.

L'Accord de 2007 est un important instrument de développement de la coopération et, dès son entrée en vigueur, il fournira le cadre juridique des activités clés de l'Organisation. Une quinzaine des 45 Membres exportateurs de l'OIC figurent parmi les pays les moins avancés (à faibles revenus et grande vulnérabilité économique), et le Préambule reconnaît la contribution d'un secteur caféier durable à la réalisation des objectifs de développement convenus au plan international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier en ce qui concerne l'éradication de la pauvreté.

Gouvernance et structure

L'OIC comprend deux catégories de Membres : les pays Membres exportateurs et les pays Membres importateurs. Le Conseil est l'autorité suprême de l'Organisation ; il est composé des représentants de tous les pays Membres. Dans le cadre de l'Accord de 2007, le Conseil sera appuyé par le Comité des projets, le Comité de promotion et de développement des marchés et le Comité des finances et de l'administration. Le Conseil recevra également les avis du Comité consultatif du secteur privé, de la Conférence mondiale du Café et du Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café.

Le Conseil est assisté du Directeur exécutif et d'un Secrétariat composé de deux divisions : la Division des opérations chargée des activités clés comme les projets, les statistiques et les services d'information, et la Division administrative qui s'occupe du personnel et des questions logistiques et financières. La structure de l'OIC est illustrée à l'annexe II.

Avantages comparatifs

L'Organisation internationale du Café sert la communauté du café depuis près de 50 ans en œuvrant à résoudre les problèmes et les questions ayant trait à l'économie caféière mondiale par la coopération internationale des producteurs et des consommateurs et par l'élaboration de politiques caféières et de solutions politiques. Elle offre les avantages uniques suivants :

Relations entre gouvernements : Contacts personnels de haut niveau entre représentants des 45 Membres exportateurs et des 32 Membres importateurs pendant les sessions ordinaires du Conseil, qui permettent aux représentants des gouvernements et de l'industrie de tenir des discussions avec d'autres gouvernements et acteurs industriels de premier plan, sur une base informelle.

Élaboration de politiques caféières : Accès à un cadre unique au sein duquel les pays producteurs et consommateurs se réunissent périodiquement pour examiner les questions et difficultés clés concernant le commerce international du café, puis coordonner leurs actions. En outre, l'OIC organise les conférences mondiales du Café à intervalles pluriannuels, où des intervenants de haut niveau du secteur public et du secteur privé traitent des principales questions auxquelles l'économie caféière mondiale est confrontée.

Coopération avec d'autres organisations : L'OIC coopère étroitement avec les organisations du café et les autres organisations internationales, comme la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI), afin de tirer parti de leur expérience et de leur expertise.

Relations avec le secteur privé : L'OIC entretient des contacts étroits avec le secteur privé par l'intermédiaire du Comité consultatif du secteur privé de 16 membres qui conseille l'OIC sur les questions pratiques ayant trait au café comme la sécurité alimentaire, la santé et la durabilité. Les Membres bénéficient de la capacité de l'OIC à mobiliser des initiatives coopératives avec le secteur privé sur des questions comme la diffusion d'information positive sur le café auprès des médias et des parties intéressées (programme *Positively Coffee* et Les professions de la santé – Programme d'éducation au café).

Information objective et complète : Rapports sur le marché, études économiques, séminaires et groupes d'experts périodiques sur les questions ayant trait au café ; accès aux données statistiques du commerce et de l'économie mondiale du café (environ 200 000 données traités par an).

Promotion et développement des marchés : L'OIC a parrainé la publication du Guide séquentiel de promotion de la consommation de café qui contient des directives précieuses sur la promotion de la consommation de café. Le Guide a fourni la base méthodologique de plusieurs programmes de promotion engagés dans des pays producteurs. L'OIC a également créé un Réseau de promotion du café, communauté internet dont l'objectif est de dialoguer et d'élaborer les moyens de promouvoir la consommation du café. Estimant que la qualité du café est un élément clé du développement futur des marchés, l'Organisation a lancé le Programme d'amélioration de la qualité, initiative à caractère facultatif destinée à encourager les Membres à assurer que leurs expéditions de café vert répondent à certaines normes de qualité de base.

Activités concernant les projets : L'OIC parraine et mobilise le financement des projets de mise en valeur du café et en supervise l'exécution afin de veiller à leur exécution, d'éviter une répétition des activités et de diffuser leurs résultats. Des projets d'une valeur totale de 83 millions de dollars EU ont été appuyés depuis 1995.

Éducation et formation : Des ateliers destinés aux Membres sur des sujets comme les indications géographiques, le café génétiquement modifié, le café biologique et le commerce équitable réunissent les experts de ces questions.

SECTION II – ACTIVITÉS DANS LE CADRE DE L’ACCORD DE 2007

1) Promouvoir la coopération internationale sur les questions ayant trait au café

Activité

1. Développer des liens étroits avec les représentants des pays producteurs et consommateurs au moyen de missions et de rapports sur les activités de l’OIC et les questions ayant trait au café, ainsi que les autres activités pertinentes
 2. Intensifier la coopération et la communication sur les questions ayant trait au café avec les organisations intergouvernementales, internationales, régionales et autres appropriées
 3. Mettre en œuvre une stratégie d’encouragement des pays non membres à adhérer à l’Organisation
 4. Participer aux manifestations qui rassemblent les représentants du commerce international du café et les encourager à utiliser les moyens et les ressources de l’OIC
-

2) Fournir un cadre pour les consultations sur les questions ayant trait au café entre les gouvernements et avec le secteur privé

Activité

1. Faciliter les consultations sur les questions ayant trait au café au moyen des sessions ordinaires du Conseil, des réunions des organes de l’OIC et d’autres réunions et manifestations pertinentes
 2. Organiser une Conférence mondiale du Café à intervalles appropriés
 3. Maintenir le dialogue avec le secteur privé pour étudier les domaines d’une coopération d’intérêt mutuel en matière d’activités de l’OIC
-

3) Encourager les Membres à mettre en place un secteur caféier durable en termes économiques, sociaux et environnementaux

Activité

1. Suivre les indicateurs de durabilité
 2. Encourager la gestion durable des ressources caféières et de la transformation du café au moyen de projets, de directives et de codes de pratiques
 3. Diffuser l’information sur la durabilité et ses techniques et pratiques, notamment les structures organisationnelles appropriées
 4. Examiner les actions et politiques des autres organismes de produits, des bailleurs de fonds multilatéraux et autres organisations pertinentes
 5. Engager des partenariats avec les organisations actives dans le domaine de la durabilité
 6. Recenser les moyens par lesquels le secteur caféier peut aider à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier en ce qui concerne l’éradication de la pauvreté
 7. Suivre les effets des changements climatiques sur le secteur du café, à la lumière de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et autres initiatives pertinentes
 8. Mettre en place une couverture statistique des programmes sur une caféiculture durable, y compris les programmes de certification et de vérification
-

4) Fournir un cadre pour des consultations en recherchant une entente quant aux conditions structurelles des marchés internationaux et aux tendances à long terme de la production et de la consommation qui équilibre l'offre et la demande et se traduise par des prix équitables tant pour les consommateurs que pour les producteurs

Activité

1. Recenser les questions prioritaires, les nouvelles préoccupations et possibilités qui dégagent des tendances internationales et nationales, y compris l'évolution technologique, pouvant affecter l'économie caféière, et en dresser le bilan
 2. Examiner les stratégies permettant de parvenir à un meilleur équilibre de l'offre et de la demande, et présenter au Conseil les options politiques
-

5) Faciliter l'expansion et la transparence du commerce international de tous les types et de toutes les formes de café et encourager l'élimination des obstacles au commerce

Activité

1. Prendre en compte les mesures liées à l'Article 24 (Élimination des obstacles au commerce et à la consommation) dans l'application de l'Accord international de 2007 sur le Café
 2. Préparer des enquêtes périodiques sur les effets des obstacles tarifaires et non tarifaires sur le commerce du café
 3. Préparer des enquêtes périodiques sur les effets des impôts indirects sur la consommation de café
 4. Élargir la couverture statistique de la chaîne de valeur du café, y compris aux questions liées à la répartition de la valeur et à l'évaluation de l'efficacité
-

6) Recueillir, diffuser et publier des informations économiques, techniques et scientifiques, des statistiques et des études, ainsi que les résultats de la recherche-développement sur les questions caféières

Activité

1. Préparer des rapports et des études sur la situation et les tendances du marché et l'évolution du secteur du café
 2. Continuer à suivre et à évaluer le système des prix indicatifs et le réviser si besoin est
 3. Examiner l'utilité d'extraire des données supplémentaires des certificats d'origine, particulièrement en ce qui concerne la qualité et les créneaux de marché
 4. Appliquer les recommandations du Comité des statistiques de façon à améliorer l'information et les procédures d'établissement des rapports sur les statistiques
 5. Suivre les plans de production des pays Membres
 6. Créer une base de données sur le secteur caféier mondial contenant des données sur la totalité de la chaîne, du caféiculteur au détaillant
 7. Procéder à un examen de la politique de l'OIC en matière d'information et élaborer une stratégie pour la durée de l'Accord de 2007
 8. Développer les ressources et établir des fiches techniques sur les questions clés ayant trait au café et les diffuser largement
-

-
9. Envisager des initiatives en matière d'information avec des institutions universitaires

 10. Passer en revue les options de partenariat privé-public pour accroître la transparence et la fiabilité des statistiques sur le café

 11. Passer périodiquement en revue les facteurs de conversion des types de café énumérés aux alinéas d), e), f) et g) de l'Article 2 (Définitions)
-

7) Promouvoir le développement de la consommation et des marchés pour tous les types et toutes les formes de café, y compris dans les pays producteurs de café

Activité

1. Organiser des réunions périodiques du Comité de promotion et de développement des marchés et mettre en œuvre ses recommandations

 2. Élaborer un plan d'action pour favoriser l'accroissement de la consommation et le développement des marchés du café dans le cadre de l'Accord de 2007

 3. Continuer de promouvoir, en collaboration avec le secteur privé, une communication positive sur le café, y compris le programme *Positively Coffee* et Les professions de la santé – Programme d'éducation au café

 4. Encourager les Membres, les non membres, les autres organisations et le secteur privé à financer des activités de promotion et de développement des marchés au moyen de contributions volontaires

 5. Encourager l'emploi du Guide séquentiel de promotion de la consommation de café

 6. Assurer le fonctionnement du Réseau OIC de promotion de la consommation de café

 7. Soumettre périodiquement au Conseil des rapports sur le respect des dispositions de l'Article 27 (Mélanges et succédanés) de l'Accord de 2007

 8. Maintenir des contacts étroits avec les médias appropriés pour amplifier l'image positive du café
-

8) Élaborer et évaluer des projets dans l'intérêt des Membres et de l'économie caféière mondiale et en rechercher le financement

Activité

1. Parrainer des projets bénéfiques pour les Membres et l'économie caféière mondiale en définissant des stratégies de mise en valeur du café, en suivant les propositions de projets à soumettre aux bailleurs de fonds appropriés et en supervisant leur mise en œuvre

 2. Évaluer les propositions de projets soumises avec le soutien des pays Membres, au moyen de mécanismes cohérents, de façon à sélectionner des propositions appropriées aux bailleurs de fonds potentiels

 3. Mobiliser le financement des projets bénéfiques pour les Membres et l'économie caféière mondiale

 4. Recueillir des informations sur les projets et les programmes de mise en valeur du secteur du café auprès des Membres, des non membres, des bailleurs de fonds et autres organisations

 5. Diffuser les résultats des projets au moyen d'ateliers, de publications et de l'internet

 6. Développer le rôle de l'OIC en tant qu'Agence d'exécution de projet dans les cas appropriés

 7. Renforcer l'appropriation des projets par les pays et encourager, si besoin est, le développement d'associations nationales du café
-

9) Promouvoir la qualité du café pour accroître la satisfaction du consommateur et les bénéfices des producteurs

Activité

1. Encourager l'application de normes de qualité pour le café exporté (Résolution 420)
2. Examiner l'emploi des nouvelles technologies de production et de transformation du café, comme les variétés améliorées et les machines respectueuses de l'environnement
3. Analyser et quantifier la valeur ajoutée par les améliorations de la qualité et formuler les recommandations appropriées
4. Encourager une plus grande sensibilisation aux éléments essentiels de la préparation du café
5. Encourager l'utilisation de critères normalisés de classification du café, si besoin est

10) Encourager les Membres à élaborer des procédures appropriées de sécurité alimentaire dans le secteur caféier

Activité

1. Participer aux discussions de la Commission du Codex Alimentarius et des autres organisations sur les contaminants dans les produits alimentaires
2. Diffuser des informations sur les procédures de sécurité alimentaire appropriées dans le secteur du café

11) Promouvoir des programmes de formation et d'information afin de contribuer au transfert, vers les Membres, de technologies appropriées pour le café

Activité

1. Organiser des séminaires, tables rondes et ateliers sur les questions ayant trait au café et diffuser les informations présentées à ces manifestations
2. Procéder à des enquêtes auprès des institutions afin de déterminer les besoins de formation
3. Mobiliser le financement nécessaire pour les cours ou séminaires de formation
4. Organiser des cours de formation (y compris par l'internet) en coopération avec les organisations appropriées

12) Encourager les Membres à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies visant à accroître la capacité des communautés locales et des petits producteurs à tirer profit de la production de café, ce qui pourrait contribuer à soulager la pauvreté

Activité

1. Développer des projets de renforcement des capacités des communautés locales et des petits exploitants
 2. Promouvoir le transfert des techniques appropriées vers les petits exploitants
 3. Étudier et, si besoin est, promouvoir les avantages des modèles de coopérative pour la production de café
-

13) Faciliter la mise à disposition d'information sur les outils et services financiers pouvant aider les producteurs de café, y compris l'accès au crédit et aux méthodes de gestion des risques

Activité

1. Organiser des réunions du Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café
 2. Diffuser les résultats des études sur la gestion des risques de prix
 3. Encourager, si besoin est, l'inclusion d'activités sur la gestion des risques et l'accès au crédit dans les projets parrainés par l'OIC
 4. Analyser la viabilité des différentes stratégies de commercialisation comme moyen d'optimiser les recettes des caféiculteurs
-

Activités institutionnelles/administratives

Activité

1. Préparer des programmes annuels d'études, enquêtes et rapports
 2. Passer en revue l'Accord de 2007 cinq ans après son entrée en vigueur et prendre les décisions appropriées
 3. Assurer les fonctions de dépositaire définies dans la Résolution numéro 436 (Dépositaire de l'Accord international de 2007 sur le Café)
 4. Préparer la Rétrospective annuelle des activités de l'Organisation pour que le Conseil puisse examiner les progrès dans la réalisation des objectifs de l'Accord de 2007
 5. Maintenir à l'étude le rapport coûts-efficacité des contrats passés par l'OIC avec des fournisseurs extérieurs
 6. Procéder régulièrement à l'examen des logiciels, des systèmes informatiques et des fournisseurs de services informatiques de l'OIC
 7. Revoir la structure organisationnelle de l'OIC pour assurer un déploiement efficace des effectifs
 8. Préparer le budget administratif annuel de l'OIC et mettre en recouvrement la cotisation de chaque Membre
 9. Assurer une formation appropriée au personnel pour assurer qu'il fournit les meilleurs services possibles aux Membres
 10. Maximiser les revenus des sources extérieures, avec une référence particulière à l'utilisation des installations de conférence de l'OIC
-

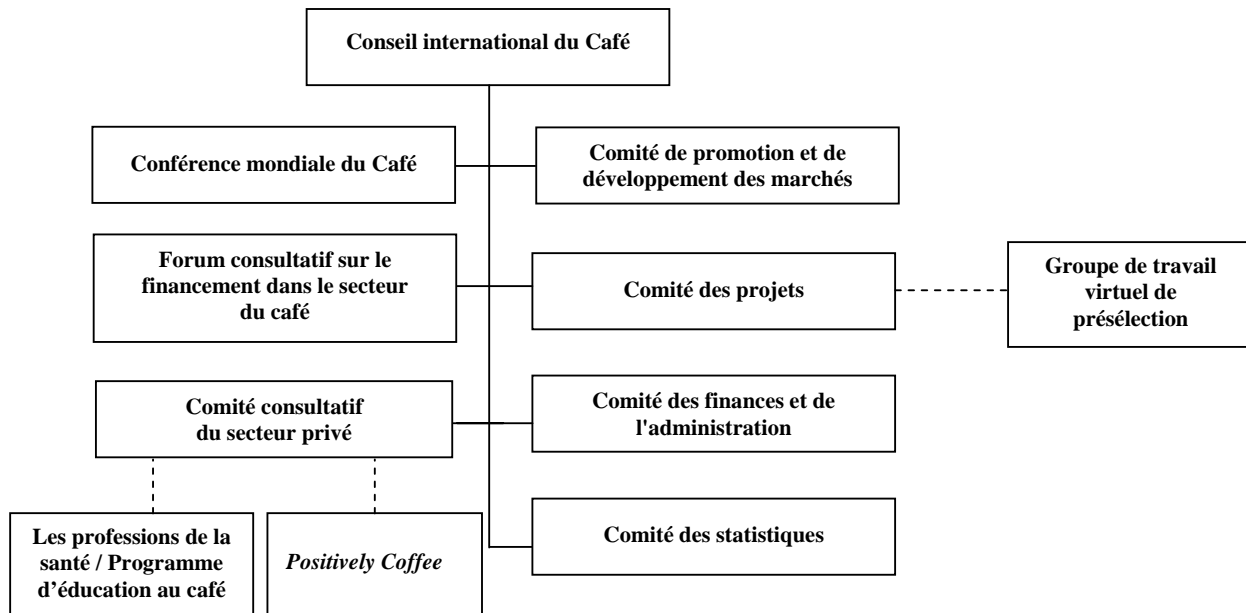
Objectif	Résultats escomptés
1. Coopération internationale	<ul style="list-style-type: none"> • Protocoles d'accord • Échanges d'information et de connaissances • Participation aux réunions, conférences, groupes de travail, projets, cours de formation, activités communes et publications voulus • Accroissement du nombre des Membres de l'Organisation
2. Cadre de consultations	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions périodiques du Conseil international du Café et des autres organes de l'OIC • Conférences mondiale du Café • Intensification de la participation du secteur privé aux activités de l'OIC • Tables rondes, séminaires et autres manifestations
3. Secteur caféier durable	<ul style="list-style-type: none"> • Publications, ateliers, matériel en ligne et autres formes de diffusion de l'information • Directives et codes de pratiques d'un secteur caféier durable • Rapports et informations statistiques sur les programmes de caféiculture durable • Activités communes avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et d'autres organisations sur les questions ayant trait à la caféiculture durable • Projets visant à accroître la durabilité du secteur du café • Rapports sur les indicateurs de durabilité • Meilleure sensibilisation à l'importance du café pour la durabilité de l'agriculture mondiale et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement
4. Conditions structurelles / tendances à long terme	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des questions clés, recueil de données et diffusion d'information sur les tendances à long terme pouvant affecter l'économie caféière et l'élaboration des stratégies appropriées • Mise à jour de la stratégie de mise en valeur du café compte tenu des questions prioritaires du secteur du café
5. Développement et transparence du commerce international	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports périodiques sur les obstacles au commerce • Rapports périodiques sur les effets des obstacles tarifaires et non tarifaires et des impôts indirects sur la consommation de café • Élargissement de la couverture statistique de la chaîne de valeur du café

6. Information, statistiques et études	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports périodiques et études sur la situation du marché du café • Meilleure couverture des statistiques et autres informations pertinentes sur le secteur mondial du café • Mise à jour de la stratégie d'information • Développement des ressources et élaboration et diffusion de fiches techniques sur le café • Développement du site web de l'OIC • Révision du modèle de certificat d'origine, si besoin est • Révision des facteurs de conversion des types de café, si besoin est
7. Promotion et développement des marchés	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action visant à accroître la consommation de café et à développer les marchés • Points presse/communiqués de presse • Poursuite de la diffusion d'information positive sur le café par l'intermédiaire du programme <i>Positively Coffee</i> et Les professions de la santé – Programme d'éducation au café • Poursuite de la mise en place du Réseau OIC de promotion de la consommation du café • Rapports périodiques sur le respect des dispositions de l'Article 27 (Mélanges et succédanés) de l'Accord de 2007 • Appui à la mise en œuvre des programmes de promotion de la consommation de café, particulièrement dans les pays producteurs
8. Projets	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection et hiérarchisation des projets soumis avec l'appui des Membres • Rapports d'évaluation intermédiaire et d'évaluation de l'impact soumis au Conseil. • Diffusion des résultats des projets • Définition des domaines dans lesquels l'OIC serait techniquement intéressée par le rôle d'AEP • Campagne de mobilisation de fonds pour les projets auprès d'autres sources • Collaboration avec les organisations techniques et financières appropriées
9. Qualité	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports périodiques sur la qualité • Étude sur le rapport coûts-avantages de l'amélioration de la qualité • Plus grande normalisation de la classification du café
10. Sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports périodiques sur les questions et les procédures liées à la sécurité alimentaire • Participation aux réunions et conférences, groupes de travail, activités communes et publications voulus • Adoption par les Membres des normes appropriées de sécurité alimentaire pour le secteur du café

11. Programmes de formation et d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Publications, ateliers, matériel en ligne et autres formes de diffusion de l'information • Élaboration et mise en œuvre de cours et programmes de formation en collaboration avec les organisations appropriées
12. Renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de renforcement des capacités avec l'appui de l'OIC • Transfert de technologies appropriées aux petits exploitants • Diffusion des résultats et des enseignements tirés des projets menés à bien
13. Outils financiers	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions du Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café • Inclusion d'activités sur la gestion des risques et l'accès au crédit dans les projets parrainés par l'OIC • Publications, ateliers, matériel en ligne et autres formes de diffusion de l'information • Analyse de la viabilité de diverses stratégies de commercialisation
Activités institutionnelles/ administratives	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports sur la participation à l'Accord • Programmes annuels d'activités • Rétrospectives • Passage en revue du plan d'action stratégique à intervalles appropriés • Budgets administratifs • Accroissement des revenus extérieurs

STRUCTURE DE L'OIC

ORGANIGRAMME



STRUCTURE DU SECRÉTARIAT

